



COMBIEN COÛTE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

► Formule complète : 10,38 € TTC par mois*

Fourniture et maintenance du matériel (boîtier émetteur compatible avec toute technologie, médaillon d'alerte). Fourniture gratuite d'un second médaillon pour toute personne vivant au foyer.

Installation du matériel sous 48h ouvrées maximum, et, en cas d'urgence (sortie d'hospitalisation par exemple), dans la journée si la demande est formulée avant midi, sinon sous 24h maximum, ce sans frais supplémentaires.

Centrale d'écoute joignable 7 jours sur 7, 24h sur 24 en cas de déclenchement d'une alerte.

Déclencheur adapté aux personnes en situation de handicap (effleurement, écrasement, au souffle et signal visuel pour les personnes atteintes de surdit ).

Fourniture d'une pince de pr hension pour les personnes atteintes de raideurs ou d'arthrose au niveau des doigts.

Appel de convivialit  en cas d'absence de contact avec la centrale d' coute depuis 30 jours, d lai abaiss    20 jours pour les abonn s sans r seau de solidarit .

Service de soutien psychologique.*

Fourniture et pose d'une bo te   cl s.**
2 mod les au choix (selon la configuration des lieux) dont l'un sous forme de cadenas qui  vite d'avoir   percer des trous pour sa fixation.

Service de messages d'alertes (canicule...).

► Options (tarifs au mois)

Bouton SOS g localis  : 10,97 €

D tecteur de fum e : 1,81 €

Chemin lumineux : 9,97 €

D clencheur montre contemporaine : 3,12 €

D tecteur d'activit  / inactivit  : 1,43 €

D tecteur de risque de d nutrition : 1,43 €

Appels de veille sociale : 8,72 €

Solution multi-protections IP : 3,12 €

D tecteur d'inondation : 6,23 €

D tecteur de monoxyde de carbone : 3,23 €

D tecteur de gaz naturel : 3,23 €

Tablette senior : 56,07 €

Montre connect e g localis e : 25,86 €

Coussin ergonomique : 51,81 €

*Tarif unique sans condition de ressources,  ligible au cr dit d'imp t. Un financement peut  tre accord  sous certaines conditions aux b n ficiaires de l'APA et de la PCH.

**L'installation de la bo te est gratuite sous condition qu'elle ait lieu le jour du passage du technicien. En cas de pose ult rieure, un co t suppl mentaire de 62,18 € TTC est factur .



COMMENT S'ABONNER ?

Pour souscrire   ce service, il suffit de remplir le formulaire disponible sur calvados.fr ou de contacter VITARIS soit par t l phone au 02 31 99 04 62 soit par mail : teleassistance.calvados@vitaris.fr.

La r siliation, quel que soit le motif, est possible   tout moment, sans frais.

Le mois entam  reste d .

La facturation d bute le mois suivant celui de l'installation du mat riel chez l'abonn .

BON   SAVOIR

Une agence locale Vitaris, bas e rue Pierre Gringoire   Caen, accueille le public du lundi au vendredi de 9h   12h30 et de 13h30   17h.



EN SAVOIR PLUS

VITARIS : 02 31 99 04 62

D PARTEMENT DU CALVADOS

www.calvados.fr



Conception : www.pimenta-studio.fr • Photos : D. AUBIN - T. HOUVEL • Imprimerie du D partement du Calvados. Ao t 2025. Ref D'End297050



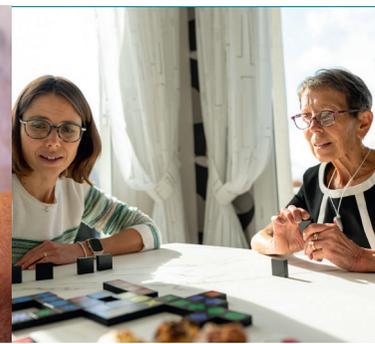
ABONNEZ-VOUS
10,38€
par mois*

**VIVRE CHEZ SOI
EN TOUTE S CURIT **

*Tarif unique sans condition de ressources,  ligible au cr dit d'imp t



calvados.fr



Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité. Négocié au tarif de **10,38€ par mois**, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.



VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra **sous 48h maximum à votre domicile** pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique).

Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une **centrale d'écoute disponible 24h/24, 7j/7**. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.



VOUS ÊTES MIS EN RELATION AVEC LE CENTRE D'ÉCOUTE

Dès la réception de votre appel, vous êtes identifié et aussitôt mis en relation avec **la centrale d'écoute sans utiliser votre téléphone**. Votre interlocuteur va faire le point sur la situation et identifier les personnes ou services à contacter.

L'opérateur est également là pour **vous conseiller et vous reconforter en attendant que vos proches ou les secours interviennent**.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?



On souhaite tous rester autonome dans son domicile le mieux et le plus longtemps possible. Le service de téléassistance est là pour garantir votre sécurité grâce à une écoute et une assistance au quotidien.

Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de **donner l'alerte d'un simple geste**.

Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise Vitaris pour gérer ce service.



VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Un accident, une chute, un malaise, une angoisse... quel que soit le jour de la semaine, à n'importe quelle heure, **appuyez sur votre médaillon pour obtenir de l'aide**. Inclus dans votre offre, le bracelet détecteur de chute permet, si vous êtes tombé(e), de donner l'alerte automatiquement afin qu'une aide immédiate vous soit apportée.



LES SECOURS ARRIVENT CHEZ VOUS

Votre réseau de proximité (famille, amis, voisins) est prévenu, ainsi que les services d'urgence, si cela est nécessaire.

L'abonnement inclut la pose d'une boîte à clés* qui facilite l'intervention des secours si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour ouvrir votre porte.

*L'installation de la boîte est gratuite sous condition qu'elle ait lieu le jour du passage du technicien. En cas de pose ultérieure, un coût supplémentaire de 62,18 € TTC est facturé